

AVANT-PROPOS

Ces articles sont dédiés en hommage de Professeur Ordinaire Sango Mukalay Adalbert de la Faculté de Droit de l'Université de Lubumbashi (en République démocratique du Congo) où il a fait carrière : comme Professeur, Vice-Doyen en charge de la recherche puis Doyen de la Faculté, avant d'être nommé dans d'autres Institutions universitaires consécutivement Secrétaire Général Administratif de l'Institut Supérieur d'Etudes Sociales de Lubumbashi puis Recteur de l'Université de Kalemie.

Depuis une dizaine d'années avant sa mort, le Professeur Ordinaire Sango Mukalay Adalbert a été parmi les éditeurs de la Revue *KAS Librairie Africaine d'Etudes Juridiques* soutenue par la Fondation Konrad Adenauer Stiftung, KAS en sigle, dont son domaine de recherche portait sur « Droit et Société », il s'intéressait aux problèmes du rapport entre l'Etat et le respect des droits de l'homme. Il a collaboré depuis quelques années à l'organisation des séminaires sur l'Etat de droit en Afrique publiés dans la Revue susmentionnée.

Ses enseignements au premier et deuxième cycles à la Faculté de Droit dans plusieurs Universités en République démocratique du Congo ont tour à tour couvert les domaines de la Philosophie du Droit, de l'Introduction générale à l'étude du Droit, de l'Histoire du Droit et de l'Initiation à la recherche scientifique.

Ses connaissances encyclopédiques du Droit et l'excellente pédagogie qui caractérisaient ses enseignements ont unanimement été saluées et appréciées des étudiants. Ses enseignements de Philosophie du Droit, de l'Histoire du Droit et de l'Initiation à la recherche scientifique, dont les contenus étaient très éloignés de ceux que suggère le profil de formation menant au Barreau et à la magistrature attiraient plus d'étudiants que plusieurs des cours obligatoires offerts par la Faculté.

Il a également décapé les mythes de thèses de doctorat qui étaient entretenus à la Faculté de Droit de l'Université de Lubumbashi.

Plusieurs fois honoré pour l'excellence de ses enseignements par les journalistes et étudiants de la ville de Lubumbashi, le Professeur Ordinaire Sango Mukalay Adalbert est considéré comme un exemple de ce que représente l'excellence professorale. Ces mêmes qualités de communicateur expliquent le rayonnement international de ses travaux et sa participation en tant que conférencier invité à tant d'événements scientifiques de portée internationale.

Juriste-fondamentaliste de son état, l'enseignement de Philosophie du Droit avait toujours attiré l'immense curiosité intellectuelle du Professeur Sango Mukalay Adalbert et plus particulièrement sur sa capacité à placer, au cœur de l'analyse du Droit, les dimensions philosophiques et historiques cristallisées dans la normativité juridique.

Comme d'aucun n'ignore, les Institutions se construisent sur les personnalités qui les composent. Aucune université n'échappe à cette règle. Du point de vue des relations hu-

maines, le Professeur Sango Mukalay Adalbert était toujours un homme trop généreux et discret. Il évitait des conflits et le tribalisme. Sensible à la condition des étudiants en tant qu'esprits en formation, il entretenait une véritable amitié à l'égard de tous ses collègues. Il fut un amateur de la musique italienne, un marcheur chevronné pendant les week-ends. Il aimait la grande classe : il aimait toujours les choses magnifiques ainsi que les gens magnifiques. Détestant l'hypocrisie, il œuvrait toujours pour la vérité et la sincérité, ce qui est à notre égard magnifique.

Un passage dans son bureau ouvrait la porte à un univers de références et d'expériences qui donnaient à rêver et alimentaient, dans l'esprit de plusieurs d'entre nous, des intérêts convergents.

C'est l'ensemble de toutes ces qualités qui conduiront le Gouvernement congolais à le promouvoir, en 2018, au grade de Professeur Ordinaire.

La Revue KAS Librairie Africaine d'Etudes Juridiques garde une pensée pieuse à cette grande personnalité qui a contribué à la formation de l'élite africaine au domaine des études consacrées sur le 'Droit et la Société' et, c'est à ce titre que la publication de ces différents articles contenus dans ce volume consacré à l'émergence de l'Etat de Droit lui est dédiée.

Lubumbashi, le 03/04/2020

Editeurs

HARTMUT HAMANN

KALALA ILUNGA MATTHIESEN

LAURENT DJIBU